



Propos diffamatoires et mensongers sur le forum d'un guide intern

Par **ptolive**, le **15/01/2011** à **05:37**

Je suis patron d'un restaurant guesthouse à Sihanoukville au Cambodge depuis 1993, j'ai reçu un message d'alerte du guide "Petit futé":

Bonjour,

Un membre de la communauté Petit Futé vient de déposer sur notre site petitfute.com un avis sur votre établissement. Cela vous intéressera de le découvrir. C'était ça:

"a évité absolument les prix sont excessif ,l accueil est désastreux,le patron n est pas sympa ,la nourriture est infâme,le soir il faut éteindre la lumière et coupé le ventilateur ,car le patron dit que le courant coute cher ,mais il faut quand même déboursé 5 dollars la nuit ,les draps sont sale ,et le pire a partir de 22heures la porte est fermé a clé impossible de sortir quand bon vous semble"

Et c'est signé:

SUSADAY Bergerac

Il s'agit bien sûr une pure invention à seule fin de me nuire et, le corbeau, pas très intelligent, n'a pas pensé une minute que son profil et son pseudo pouvaient le démasquer, j'ai très vite deviné de qui cela venait (les fautes me l'ont confirmé!). SUSADAY est le nom que j'avais inventé en 99 pour ma seconde guesthouse, spoliée en 2002 par mon ex...femme qui l'a cédée ensuite à son gendre! (un Français qui a déjà essayé de me nuire plusieurs fois, notamment en s'en prenant violemment à ma compagne avant de m'agresser avec l'aide de son frère! Il a revendu l'établissement depuis, mais a gardé un contact avec l'actuel propriétaire, membre de sa famille) Écrit comme cela, SUSADAY ne veut absolument rien dire et je doute fort qu'une autre personne ait pu avoir la même idée, surtout pour un pseudo internet! En outre, après renseignement, il se trouve que l'infâme suspecté, habite bien maintenant en France, à Bergerac plus précisément. Donc, pour moi il n'y a plus aucun doute sur l'identité de l'auteur de ce message, ayant été rédigé dans la seul but de me discréditer! Je voudrais tenter une action en justice contre ce cloporte, y a-t-il une possibilité pour cela?

Pouvez-vous me dire ce qu'il me faut faire? Je suis vraiment remonté et décidé à porter plainte pour diffamation, affirmations fausses et injurieuses, utilisation abusives d'Internet, et demander réparation!